



DÉPARTEMENT de la MOSELLE
ARRONDISSEMENT de METZ
CANTON du PAYS MESSIN
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal
doit être composé : 11
Nombre de Conseillers en exercice : 8
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

PROCES – VERBAL

de la délibération du Conseil Municipal

Date de convocation le 24 août 2024

Séance du jeudi 29 août 2024 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ

Mme Clarisse BUHLER

Monsieur Mathieu COTTEL

Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Béatrice LOUIS

Mme Catherine MAHUT

Mme Marie-Laurence RAWUNG

Mme Christine DESGORCES

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 20 heures.

DCM N°21/2024: Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2024

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°22/2024: Convention de partenariat avec l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) – Accompagnement numérique sur mesure de l'incubateur des territoires

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°23/2024: Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°24/2024: Déménagement de la mairie dans l'ancienne école communale

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°25/2024: Demande de subventions pour les travaux de réfection de la Chapelle

Point reporté

DCM N°26/2024: Création d'un service intercommunal de police municipale

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°27/2024: Institution du permis de démolir

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°28/2024: Convention de prestations de services entre Vany et Metz Métropole

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°29/2024: Adhésion au contrat d'assurance risques statutaires – Centre de Gestion 57

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°30/2024: Motion pour revoir la politique de transport scolaire à la pause méridienne

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°31/2024: Remboursement des frais engagés par Monsieur le Maire pour l'achat de tables et de bancs

Délibération adoptée à l'unanimité des 7 voix

La séance est levée à 21h25.

Le Maire,

Vincent Dieudonné

